



Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

AIACE

Section Belgique

**N° 35**

**Juillet – Août - Septembre 2006**



***Bulletin de liaison  
de la Section Belgique  
de l'AIACE***



## Sommaire n° 35

### Juillet – Août - Septembre 2006

❖ <b>Editorial - Ten geleide</b>	1-2
❖ <b>La vie de l'AIACE</b>	
➤ <i>Le Conseil d'administration de la section Belgique au travail</i>	3
➤ <i>Nouveautés sur le site internet de la Section Belgique de l'AIACE</i>	4
➤ <i>Le congrès de Vittel du 9 au 13 mai 2006</i>	5-10
➤ <i>Le congrès travaille et s'amuse</i>	5
➤ <i>Vittel et son eau</i>	8
➤ <i>Martyr de l'AIACE</i>	9
➤ <i>La Rédaction remercie</i>	10
➤ <i>Votre secrétariat déménage</i>	10
➤ <i>Escapade à Valence du 25 au 29 mars 2006</i>	10
❖ <b>L'Europe et nous</b>	13
➤ <i>Le Berlaymont ressuscité</i>	13
➤ <i>L'enlèvement d'Europe, un mythe fondateur</i>	14
➤ <i>La Roumanie et la Bulgarie entrouvrent la porte</i>	16
➤ <i>Politique de l'égalité des chances</i>	17
➤ <i>Participez-vous aux élections communales en Belgique ?</i>	18
➤ <i>Hommage à Albert Coppé</i>	19
❖ <b>L'actualité vue par nos membres</b>	
➤ <i>Les cultures transgéniques ont-elles un avenir en Europe ?</i>	20
❖ <b>Agir pour mieux vieillir</b>	
➤ <i>Blood clots and Alzheimer</i>	22
❖ <b>Nos lecteurs écrivent</b>	23-25
❖ <b>Rions un peu !</b>	
➤ <i>Quand ancien ne rime pas nécessairement avec antiquité !</i>	25
❖ <b>Infos pratiques</b>	
➤ <i>Modifications des adresses électroniques à la Commission</i>	26
➤ <i>Zorgkas – Assurance soin de la Communauté flamande</i>	27





# Editorial



## Partenariat

**E**n Belgique, nous disent les démographes, le taux de mariage est le plus faible de toute l'Union européenne. Serait-on, dans ce pays où il fait bon vivre, moins attaché qu'ailleurs aux traditions ou, si vous préférez, plus assoiffé de liberté ? Toujours est-il que le nombre de couples y est sans doute comparable à celui d'autres pays tant il est vrai, comme le dit l'Ecclésiaste, que « mieux vaut vivre à deux que solitaire ». Mais le mariage n'est plus dans l'air du temps. Alors que le terme de « compagnon » s'appliquait communément à un partenaire d'études, de table ou d'infortune, il désigne aujourd'hui de plus en plus le partenaire qui partage la vie d'une femme sans être marié avec elle, la « compagne » jouant bien entendu ce rôle au féminin. Il s'agit, nous dit-on encore, d'un phénomène de société, un vocable dont les journalistes se gargarisent volontiers pour parler simplement d'une mode.

L'Ecrin n'entend pas se substituer à nos savants démographes. Il observe cependant que la Commission européenne est, elle aussi, tentée par l'air du temps et par les modes. Ainsi les fonctionnaires « à vie » cèdent de plus en plus la place à des agents contractuels rémunérés selon un barème nettement moins attrayant que celui dont bénéficient leurs collègues voisins de bureau. Il s'agit donc, si je puis ainsi m'exprimer, de compagnons davantage que de partenaires pour la vie. Par la force des choses, ces compagnons se sentent moins solidaires de l'institution et moins attachés à elle que leurs collègues fonctionnaires.

Dans le même ordre d'idées, l'institution propose maintenant à l'AIACE un « partenariat » dont le principe et les modalités devraient être coulées dans un nouvel accord appelé à remplacer celui de 2002 qui prévoyait essentiellement notre participation à plusieurs comités de l'institution ainsi que la mise à notre disposition de certaines facilités. Pauvre en ressources financières et humaines pour les activités sociales en faveur des retraités, la Commission souhaite à présent partager avec nous ses responsabilités sociales. C'est l'idée du partenariat. A vrai dire, la section Belgique n'a pas attendu l'apparition de ce nouveau concept séduisant pour prendre ses responsabilités : nos bénévoles font déjà du très bon travail et entendent le poursuivre. L'aide sociale est désormais inscrite dans nos statuts. Nous ne sommes donc pas fermés à une renégociation de l'accord de 2002 à condition que le partage des responsabilités soit équilibré, que la Commission ne se décharge pas sur nous de son devoir d'assistance et qu'elle nous accorde les moyens financiers nécessaires à l'accomplissement de nos tâches.

Si l'on procède ainsi, l'Ecclésiaste aura vu juste. Nous ne voulons pas être le compagnon d'infortune de la Commission.

Daniel Guggenbühl  
Président



## Ten geleide



### Partnerschap

**A**ls we de demografen moeten geloven wordt er in België het minst getrouwd van de (ele Europese Unie. Zou men in dit land, waar het goed leven is, minder dan elders gehecht zijn aan de tradities, of zo U verkiest, meer snakken naar vrijheid? Hoe dan ook is het aantal paren er ongetwijfeld vergelijkbaar met dat in andere landen; immers, zegt de Bijbel niet dat het beter is samen te leven dan alleen?

Maar het huwelijk is niet meer “in”. Terwijl de term “metgezel” doorgaans een studiegenoot, een disgenoot of een lotgenoot aanduidde, wordt hiermee vandaag steeds meer de partner bedoeld die het leven van een vrouw deelt zonder met haar getrouwd te zijn, en dezelfde rol speelt dan natuurlijk de “levensgezellin”. Het zou hier een maatschappelijke ontwikkeling betreffen, een kreet die journalisten graag in de mond nemen om gewoon een mode te omschrijven.

Niet dat de Ecrin op de stoel van onze geleerde demografen wil gaan zitten. Maar het valt toch op, dat de Europese Commissie ook geneigd is met de tijdgeest en de mode mee te lopen. Zo maken de “voor het leven” benoemde ambtenaren steeds meer plaats voor personeel onder contract dat volgens een duidelijk minder aantrekkelijke salarisschaal beloond wordt dan de collega’s die het kantoor met hen delen. Als ik het zo mag stellen gaat het hier dus eerder om metgezellen dan partners voor het leven. Noodgedwongen voelen deze metgezellen zich minder verbonden met de instelling en zijn zij er minder aan gehecht dan hun collega’s ambtenaren.

In dezelfde geest stelt de instelling nu de I.V.O.E.G. een “partnerschap” voor, waarvan het beginsel en de modaliteiten in de vorm van een nieuw akkoord zouden moeten worden gegoten, om dat van 2002 te vervangen. Daarin werd voornamelijk onze deelname aan verschillende comité’s van de instelling voorzien, evenals de ter beschikkingstelling van bepaalde faciliteiten. Arm aan financiële middelen en personeel voor de sociale bejegening van haar gepensioneerden, wil de Commissie nu haar verantwoordelijkheid op dit gebied met ons delen. Het idee van het partnerschap dus.

Eerlijk gezegd heeft de Afdeling België niet zitten wachten op de opkomst van dat nieuwe aantrekkelijke begrip om haar verantwoordelijkheid op zich te nemen: onze vrijwilligers doen reeds heel goed werk en gaan daar zeker mee door. Maatschappelijke ondersteuning staat nu geschreven in onze statuten. Wij zijn dus niet tegen nieuwe onderhandelingen over het akkoord van 2002, op voorwaarde dat de verantwoordelijkheden evenwichtig verdeeld worden, dat de Commissie haar bijstandsplicht niet op ons afwentelt en dat zij ons de financiële middelen geeft die nodig zijn om onze taken te vervullen.

Als het zó gaat krijgt Prediker gelijk. Want lotgenoot van de Commissie willen wij niet worden.

Daniel Guggenbühl  
Voorzitter



## ❖ La vie de l'AIACE

### ➤ Le Conseil d'administration de la Section Belgique au travail

**L**e trimestre écoulé fut très chargé en besogne pour les membres du CA. En effet, il a dû faire face à des dossiers prioritaires en plus de la gestion journalière du secrétariat.

La finalisation du Congrès de Vittel rassembla ces derniers mois toutes les forces du comité organisateur. Le résultat et votre satisfaction furent à la hauteur de l'investissement et les nombreuses félicitations reçues sont la preuve que notre travail est apprécié. Il reste maintenant les rapports à finaliser et les comptes à clôturer.

Dans le cadre du futur « Partenariat » entre l'AIACE et la Commission, notre ministre des Affaires sociales, Philippe Loir, a réuni le 20 avril dernier les bénévoles sociales dans le but de mettre en place la manière de venir en aide aux anciens collègues suite à l'enquête lancée par la Commission. Douze bénévoles prendront en charge 51 personnes souffrant d'un handicap, d'une maladie grave ou de profonde solitude. Après un premier contact téléphonique avec l'intéressé(e), et si il/elle le désire, un/une bénévole se rend à son domicile. Cette opération consiste à aider aussi bien les membres de l'association que les non membres.

Après des mois de consultation avec les responsables de l'Admin et de l'OIB, la section Belgique a trouvé un endroit où se poser pour les années à venir ; il s'agit du SC29, rez-de-chaussée. Franchement, le site ne nous satisfait pas, mais on n'a rien à nous offrir d'autre et... contre mauvaise fortune montrons un bon visage. Nous aurons donc le plaisir de vous rencontrer dorénavant dans cette belle et ancienne bâtisse. Les numéros de téléphone, fax, email ne changent pas. Le plus dur reste à faire : emballage et déballage de tous les trésors accumulés au fil de nos 37 ans d'existence.

Le programme des activités que vous venez de recevoir et soigneusement concocté par les organisatrices de service (Thérèse Detiffe et Yvette Demory) représente également une grande part de leur temps qui fut consacré à des contacts en tous genres avec les voyagistes, organisateurs, associations, guides, etc....

Notre Président, Daniel Guggenbühl, quant à lui tous les jours sur le gril, occupe néanmoins ses loisirs à représenter régulièrement l'AIACE lors des séminaires organisés par les Institutions pour leurs futurs retraités.

Etre bénévole à la section Belgique de l'AIACE est devenu un sacerdoce. La convivialité et la confiance sont notre force. Et la bonne humeur est de rigueur !

Yvette Demory



## ➤ Nouveautés sur le site internet de la Section Belgique de l'AIACE

*Internautes aiacéens,*

Un site internet qui ne bouge pas est un site internet inintéressant, peu crédible et peu consulté. Notre webmestre, dans sa campagne beaumontoise, dispose de tout le matériel et de la compétence nécessaires pour faire vivre le site de l'AIACE, qu'il s'agisse du site international (<http://www.aiace.com/> ) ou du site de la section Belgique ([http://www.aiace.com/BE\\_en\\_ligne/BE\\_entree.html](http://www.aiace.com/BE_en_ligne/BE_entree.html) ).

Ainsi, le site s'est-il enrichi récemment de compléments nombreux :

- tout d'abord, votre visite sur le site de la section Belgique sera accompagnée d'un extrait musical très harmonieux de l'*Adagio à l'Europe*, une oeuvre célébrant Bruxelles, capitale de l'Europe, composée par *Didier Van Damme*, et qui a obtenu l'*European Award* en 2005
- la rubrique 'gestion' nous donne accès aux statuts en ligne en français et en néerlandais
- la rubrique 'activités culturelles' vous donne des informations sur tout ce qui se passe chez nous à compter de juillet jusqu'à la fin de l'année. Il y a de quoi voir et faire !
- et enfin la rubrique 'activités sociales' qui énumère
  - les actions sociales de la Section Belgique entre les mains de Philippe Loir
  - et les questions relatives aux maisons de retraite, dossier dont s'occupe Ian Collisson.

Enfin petit rappel pro domo, l'Ecrin que vous semblez apprécier, se trouve sur le site en version pdf, juste un ou deux jours après sa diffusion papier.

Si vous voulez que notre action soit connue de tous et que de nouveaux retraités viennent gonfler nos rangs, n'hésitez pas à communiquer l'adresse de notre site à vos connaissances. Il n'est pas confidentiel.

J.-B. Quicheron



**Le congrès de Vittel  
de l'AIACE Internationale  
organisé par la section Belgique  
du 9 au 13 mai 2006**

Le congrès travaille et s'amuse !

*Si Paris vaut bien une messe, comme le disait Henri IV, Robert Schuman vaut bien pour sa part une colombe, tant son message de paix était fort !*

Environ 300 personnes se sont retrouvées à Vittel le 9 mai 2006 pour le congrès annuel de l'AIACE Internationale qui devait être un franc succès et apporter aux membres présents d'une part de nombreuses informations à propos de leurs droits ainsi qu'une bonne dose de plaisir. L'effigie de Robert Schuman, symbole fort de la paix en Europe, planait sur le congrès sous forme d'une énorme affiche reproduisant la médaille que la plupart des Anciens ont reçue pour 20 ans de bons et loyaux services. Comme nous le verrons plus tard, les Anciens n'ont pas oublié le message de Robert Schuman et honoraient ce jour-là à leur façon, modeste mais profonde, le vingtième anniversaire de la déclaration de Robert Schuman.

Pour rappel,

- le 9 mai 1950, Robert Schuman, ministre français des Affaires étrangères, a prononcé dans le salon de l'Horloge du Quai d'Orsay une déclaration qui marqua le début de la construction européenne.
- le conseil européen de Milan, en juin 1985, a instauré la journée de l'Europe, laquelle a été fêtée la première fois, en 1986.
- le 9 mai 2006 marque donc la vingtième édition. C'est pourquoi les Anciens fêtaient cette commémoration à Vittel, non loin du pays natal de R. Schuman.

Voici quelques extraits de cette déclaration :

*"Pour que la paix puisse vraiment courir sa chance, il faut, d'abord, qu'il y ait une Europe. Cinq ans, presque jour pour jour, après la capitulation sans conditions de l'Allemagne, la France accomplit le premier acte décisif de la construction européenne et y associe l'Allemagne. Les conditions européennes doivent s'en trouver entièrement transformées. .... **L'Europe ne se fera pas d'un coup, ni dans une construction d'ensemble : elle se fera par des réalisations concrètes, créant d'abord une solidarité de fait.** ... Ainsi sera réalisée simplement et rapidement la fusion d'intérêts indispensable à l'établissement d'une communauté économique et introduit le ferment d'une communauté plus large et plus profonde entre des pays longtemps opposés par des divisions sanglantes...."*

***Mais revenons à notre congrès !***





Le défi était de taille : comment organiser le congrès annuel international de l'AIACE, les fameuses 'assises', en joignant l'utile à l'agréable. Quelques esprits audacieux de la section Belgique avaient osé songer au Club Méditerranée, formule honnie par certains et adorée par d'autres.

Le défi fut relevé et quelque 300 personnes se retrouvèrent dans un magnifique écrin (tiens, tiens !) de verdure, dans la bonne petite ville de Vittel dont nous ne troublâmes guère la quiétude de ses 6.200 habitants et qui avait eu l'idée de se transformer vraiment en ville d'eaux, car il pleuvait à notre arrivée. Le beau temps, qui devait nous rejoindre en cours de semaine, n'avait pas encore rendez-vous avec nous. Qu'à cela ne tienne, tout un chacun s'installa dans les confortables hôtels du Club, heureux de retrouver de nombreux visages connus.

Dans les années 1920-1930, les têtes couronnées faisaient la gloire de la station thermale de Vittel créée en 1854. Puis, il fallut s'adapter au changement de la société. En 1990, l'arrivée de Nestlé, qui acheta les 10.000 ha de la zone de captage des eaux de Vittel, pour produire 2 millions de bouteilles par an, et la venue du Club Méditerranée, offrant 4 hôtels de 800 chambres et tout le reste, ont contribué à faire de Vittel, à un niveau envié, une station thermale populaire et renommée dans le monde entier.

Avant même que le congrès ne commence, certains d'entre nous ont profité du programme d'excursions qui comprenait :

- la visite à Mirecourt du musée de la lutherie et celui des instruments mécaniques
- et la visite du château d'Haroué.

Ces deux visites suscitèrent beaucoup d'intérêt car nous eûmes l'occasion d'apprendre, jusque dans le moindre détail, comment violons, violoncelles, guitares et mandolines sont fabriqués. De jeunes futurs luthiers viennent du monde entier pour se former à Mirecourt. Nos amis allemands évoquaient le musée bavarois de Mittenwald, pendant de celui de Mirecourt. Un violon est un chef-d'œuvre d'artisanat. Les bois qui le composent sèchent, certains jusque 10 ans, il faut 80 heures de travail pour l'assembler mais il n'est pas encore verni, opération délicate qui peut annuler toutes les opérations précédentes.

Le musée de instruments mécaniques donnait l'occasion à tout enfant qui sommeille dans l'adulte de s'amuser à écouter les explications et les démonstrations sonores ravissantes des anciens instruments qu'une jeune guide savante et souriante éprouvait un malin plaisir à actionner. De la serinette (imitation du chant du serin) à l'orchestre mécanique complet en passant par les limonaires, les orgues de barbarie et les pianos mécaniques (pianolas), toutes ces belles mécaniques étaient en parfait état de marche.

Le château d'Haroué, découvert plus tard dans la semaine par un bel ensoleillement, sortait de sa torpeur hivernale et avait conservé dans ses murs une fraîcheur bien marquée. Cette grande demeure, fort élégante, appartient toujours à la famille du constructeur. Château imposant mais pas massif, avec vue sur un beau parc sobre, ordonné à la française. De nos jours, Haroué poursuit sa vie grâce aux nombreux visiteurs, à des manifestations de tout genre qui permettent aux propriétaires de financer l'entretien, voire l'achèvement de certaines pièces du château, car quelques pièces n'avaient jamais été achevées faute de moyens.

Cette vaste demeure fut construite en 1720 pour Marie de Beauvau Craon. Ce merveilleux joyau faillit disparaître à jamais car il avait été abandonné pendant 50 ans (1879-1919). C'est



une femme, tombée sous le charme de l'endroit, Minnie Grigorini Bingham, qui convainquit le jeune Charles Louis de Beauvau Craon de redonner un second souffle à ce bijou.

Pendant tout ce temps, des activités culturelles se déroulaient dans l'enceinte du Club Méditerranée, je songe à la conférence de Geneviève Lacroix, historienne passionnante et passionnée. Puis à l'exposé magistral de Jean-Marie Pelt.

Jean-Marie Pelt, pharmacien agrégé et botaniste écologiste de renommée internationale et titulaire de bien d'autres titres, fut un familier de Robert Schuman. Il nous retraça quelques traits pittoresques de cette figure emblématique pour l'Europe. Il fit souffler le chaud et le froid sur l'auditoire, le froid en décrivant des scénarios catastrophes qui pourraient se produire lorsque nos petits-enfants seront âgés, tels que inondations, cyclones, canicules rappelant que si tous les hommes de la planète vivaient comme nous il leur faudrait 3 planètes pour satisfaire tous leurs besoins. Et le chaud en disant qu'il n'était que minuit moins le quart et que nous ne devons pas foncer nécessairement droit dans le mur. Veiller à un développement durable en réinventant des relations équitables avec d'autres pays est une solution parmi d'autres. Il n'est pas possible de relater en si peu de place la richesse de son exposé mais il est clair que le Secrétaire général du Comité de recherche et d'information indépendant sur le génie génétique est un homme engagé qui aime que ses principes et sa réalité coïncident.

Quant à Geneviève Lacroix, historienne bruxelloise issue de l'UCL, elle se fit un malin plaisir à nous décrire les mythes fondateurs de l'Union européenne, notamment en décrivant l'évolution du mythe de l'enlèvement d'Europe à travers les âges et les pays (voir page 14). Son érudition passait très bien la rampe, tant il est vrai que son exposé était à la fois passionnant et passionné. Elle sut faire le lien entre légende et réalité et nous montrer qu'en fin de compte l'aboutissement politique actuel est dans le droit fil de nos traditions de pensée et d'action.

**Quant au congrès proprement dit**, d'autres en relateront les points de détail par ailleurs, l'on peut dire à son sujet ce qui suit.

Le congrès était l'événement majeur de la semaine, la raison essentielle de notre venue à Vittel. Il fut mené tambour battant tout en ne durant qu'une seule journée. Celle-ci fut riche en informations de tout genre. Il y fut question de la réforme de l'assurance-maladie comportant entre autres :

- la reconnaissance du partenariat formé entre l'AIACE et le RCAM (régime commun d'assurance-maladie)
- la couverture des agents contractuels, fait nouveau
- les règles d'exécution déléguées à la Commission, pour l'ensemble des institutions communautaires.

L'on nous assura que les remboursements de frais de maladie allaient être améliorés, notamment pour les soins dentaires et l'assurance-dépendance, qui va voir inéluctablement le jour. Le décès d'un des membres présents endeuillit cette belle fête. Le cocktail offert par l'AIACE Internationale fut l'occasion de remercier les maîtres artisans de ce succès, Yvette Demory, Thérèse Detiffe, Elisabeth Haelterman, Gilbert Lybaert et bien d'autres.

Monique Saxel ne put se dérober à l'obligation de nous gâter d'un poème que vous trouverez ci-après.



Voilà, de façon bien sommaire, un petit compte-rendu du congrès européen organisé à Vittel par la section Belgique de l'AIACE. Finalement, la formule du Club Méditerranée fit la quasi unanimité et fut tellement convaincante que nous nous retrouverons fort probablement en 2007 en Algarve au Portugal. Dommage qu'aucune section ne se soit portée volontaire pour organiser ces assises mais l'Internationale va probablement prendre exceptionnellement en charge l'organisation.

Dans ces mêmes colonnes<sup>1</sup>, j'avais posé la question "Peur de se mettre à l'eau .. de Vittel ?" Je vois que nombre d'entre vous n'ont pas hésité et c'est tant mieux ! Vittel restera agréablement gravé dans nos mémoires comme un écrin de verdure, d'eau et de plaisirs simples mais authentiques.



## Vittel et son eau

Vittel nous fait penser irrémédiablement à l'eau mais que savons-nous vraiment de cette eau minérale présente sur nos tables, or bleu des années à venir. Tout d'abord, elle jaillit d'un plateau calcaire de 5.000 ha situé dans la partie occidentale des Vosges en France. Son débit est de 70 m<sup>3</sup> l'heure.

C'est en 1854 que Louis Bouloumié découvre l'eau qui soulage ses maux. Il acquiert le terrain et réalise un captage sérieux, c'est le premier griffon de la 'Grande source'. Vittel, dans un rayon de 5 kms, voit émerger, trois sources minérales totalement différentes. Ce cas est unique au monde, cette particularité est sa richesse et en fait un lieu exceptionnel.

Trois sources sont utilisées en boisson :

- la Grande Source, celle que nous trouvons dans tous nos magasins, utilisée en thermalisme pour les cures de diurèse<sup>2</sup>
- la source Hépar – également présente dans nos magasins – amenée à Vittel par canalisation et qui sur place ne se boit que sur prescription médicale, car un usage inconsidéré peut provoquer des troubles du fait de sa minéralisation plus élevée
- la 'bonne source', peu minéralisée, est bue localement sur le site thermal car elle ne supporte ni transport ni mise en bouteille, vous ne la trouverez donc pas dans votre supermarché !

Pour conclure, sachez enfin que pour garantir la protection du captage autour et dans le parc où jaillit la source, des contrats ont été passés avec les exploitants agricoles interdisant l'emploi d'engrais et de pesticides et cela sur une surface de 5.000 ha. Les seules cultures permises sont les prés et la luzerne.

Je lève mon verre Vittel, bien sûr, à votre santé !

Jeanine Devos

<sup>1</sup> Numéro 33 de l'Ecrin, page 5

<sup>2</sup> Élimination des lithiases, ou calculs rénaux. Les cures de diurèse aident l'organisme à expulser les petits calculs présents dans les voies urinaires, grâce à la consommation de grandes quantités d'eau, ce qui augmente le flux des urines.



Monique Saxel

## "Martyr de l'AIACE"

Est-ce bien chose due ? ... même si non promise,  
Je dois m'exécuter ... comparaître aux Assises !

L'AIACE, en 2006, a lancé son appel,  
Et nous y répondons en venant à Vittel.  
Le relax au Club Med ? ... Cure d'eau minérale ?  
Est-ce bien sérieux pour l'Assemblée générale ?  
Certains, craignant peut-être un peu pour leur confort,  
N'ont pas voulu venir ... Eh bien, ils ont eu tort !

Le soleil n'était pas venu au rendez-vous,  
Mais de se retrouver est un plaisir pour tous.  
Nous sommes bien logés, bien nourris, occupés :  
Mirecourt-les-luthiers et le Château d'Haroué,  
Aller au golf, nager, ou bien se promener  
À vélo ou à pied, en grande randonnée,  
Flâner dans la verdure avec le petit train,  
Apprendre ce qui crée le mythe européen,  
Spectacle ou soirées libres, selon nos convenances,  
Rencontres et cocktails, au jeu tenter sa chance ...  
Et même si l'on veut, tout pour notre santé,  
Le sport ou le sauna, et les soins de beauté.

Le ciel bleu s'est pointé pendant notre assemblée.  
Nous avons entendu et bien noté d'emblée  
Les infos, les projets, les doutes, les questions,  
Et de Jean-Marie Pelt la belle intervention.  
L'autre conférencier nous ayant fait faux bond,  
Restaient à discuter des problèmes de fond.  
Nous avons écouté notre Administration  
Venue nous expliquer quelques dispositions.  
Ce fut du « bon boulot » et du travail bien fait,  
Grâce aussi aux bienfaits de la pause-café !

### ENVOI

À Thérèse et toute son équipe

Merci de nous avoir conduits à cet endroit,  
D'avoir organisé ces rencontres de choix,  
D'être toujours présents avec votre sourire.  
C'est là, je crois, ce que chacun voudrait vous dire.  
Merci d'être toujours bien là, si efficaces,  
Alors, à la prochaine, et que vive l'AIACE !

Texte présenté à Vittel



### ➤ **La Rédaction de l'Ecrin remercie**


La Rédaction remercie les nombreux correspondants qui ont adressé leurs félicitations à la Section Belgique pour le bon déroulement du congrès de Vittel. Nous avons été très touchés par ces témoignages de sympathie : rien de tel pour nous donner du coeur à l'ouvrage.

### ➤ **Votre secrétariat déménage**

Beaucoup d'entre vous avaient pris l'habitude de venir nous voir au 1, avenue de Cortenberg, dans l'immeuble JECL. Cet immeuble va être démoli et nous devons l'évacuer à très bref délai. Notre souhait était de rester dans le quartier européen, ce qui est acquis.

Vous nous retrouverez désormais **au rez-de-chaussée du 29, rue de la Science** (immeuble SC 29). Au bas de l'escalier donnant accès au restaurant à la carte de la Commission, vous prenez à gauche et vous allez jusqu'au fond du couloir, où notre secrétariat est installé au bureau 33, côté rue. La station de métro la plus proche est Arts/Loi.

### ➤ **Escapade à Valence**

	<p>Escapade à Valence</p> <p>du samedi 25 au mercredi 29 mars 2006</p>
---	--

*Partis aux aurores sous la grisaille et les frimas, nous atterrissons à Valence, fief de l'orange et de la paella, sous un soleil de printemps, pimpant et agréablement doux.*

Nous sommes accueillis par notre guide Luisa. Son sourire et son humour agrémenteront notre séjour, et son portable, partenaire toujours présent et indispensable, nous ouvrira toutes les portes, même secrètes, même fermées.

Valence, patrie du Cid Campeador et perle du Levante espagnol, compte un million d'habitants et est la troisième ville d'Espagne, après Madrid et son éternelle rivale, Barcelone. C'en est également, nous dit-on, le premier port marchand. Certes, nous sommes ici en Catalogne et les noms des rues sont écrits en valencien, dialecte catalan. Nous apprenons cependant que 60 % de la population se déclare castillanophone et que l'enseignement se dispense principalement en castillan.

D'entrée de jeu, une visite pédestre nous plonge dans le cœur historique de la ville, qui bat intensément au rythme de son histoire millénaire et de d'une tension résolue vers l'avenir.

Le cœur du cœur, ou plutôt le ventre, c'est le « Mercat Central », immense et splendide marché couvert, s'étendant sur 8.000 mètres carrés et qui compte 1.300 stands regorgeant de



victuailles disposées artistiquement et arrivées toutes fraîches de la mer toute proche ou de la Huerta, vaste zone horticole et agricole qui ceinture la ville. Les imposantes coupoles en verre, soutenues par des structures métalliques élégantes et audacieuses, les lumineux panneaux de céramique, en font un triomphe de l'architecture moderniste espagnole.

***Nous apprenons aussi que, outre la célèbre Paella, les oranges de Valence sont célèbres dans le monde entier grâce à l'idée originale qu'eut en 1870 José Aguirre Matiol, génial commerçant local, de les emballer individuellement dans un papier de soie portant le nom du producteur et de les disposer dans des caisses.***

En face, l'on découvre sur la même plaza del Mercado, La Lonja –La Bourse -. Bourse de la Soie ou encore à certaines époques, Halle des marées, dont l'intérieur charme la vue, en particulier par ses gracieuses et interminables colonnes torsadées soutenant un plafond finement nervuré et de hauteur vertigineuse. Magnifique représentation de l'art gothique civil européen, la Lonja est inscrite par l'UNESCO au patrimoine civil de l'Humanité. Cet élégant édifice fut construit au XVème siècle, et notre guide nous fait observer les symboles des religions musulmane, judaïque et chrétienne, qui coexistèrent pendant des siècles à Valence et ailleurs en Espagne.

Ce même matin nous verrons aussi la splendide cathédrale, où voisinent dans l'harmonie, les styles baroque, cistercien et gothique. La tradition veut qu'elle abrite le Graal. Curiosité: la grande rosace qui l'éclaire est ornée du sceau de Salomon et fut, nous dit-on, financée par la communauté juive.

Au Nord, les imposantes Torres de Serranos flanquent une des anciennes portes de la Ville qui donnait l'accès aux visiteurs de la région montagneuse. L'après-midi, après installation à l'hôtel, situé lui aussi dans le cœur historique, visite de coins charmants comme la Place Ronde ou les Bains. Pendant ces quatre jours nous verrons bien d'autres sanctuaires de la tradition valencienne dont la description mériterait des pages et des pages.

Valence n'est pas seulement synonyme de patrimoine millénaire mais elle est aussi un élan constant vers l'avant qui s'est manifesté d'abord par un ravalement systématique des bâtiments publics et privés qui ont retrouvé leur lustre d'antan. Le présent, le futur, c'est le lit asséché du Rio Turia qui, depuis la fondation de la ville à l'époque romaine, débordait régulièrement. Après la crue catastrophique de 1957 qui ravagea la ville et fit plus de cent morts, le fleuve fut dévié vers le sud et son ancien lit qui borde le Nord de l'ancienne ville sur 10 km fut asséché, faisant ainsi place à un vaste et verdoyant espace consacré aux loisirs et à la culture. Les anciens ponts furent conservés et neuf nouveaux furent construits afin de relier l'ancienne ville à la nouvelle. Ils enjambent désormais les aires de jeux, les parcs, les pièces d'eau et les terrains de sport. Toujours dans le Rio, une œuvre pharaonique, la Cité des Arts et des Sciences qui, par son architecture d'avant garde où dominent le verre et les structures élancées, nous projette dans le troisième millénaire.

Dans les bassins d'eau claire qui les entourent, se mirent les différents bâtiments (ose-t-on encore les appeler ainsi ?) :

- l'Hemisferic, énorme coupole où se déroulent de grandioses spectacles audiovisuels;
- le Musée Prince Philippe, ensemble didactique colossal, dédié à différentes disciplines scientifiques ;
- le Palais des Arts destiné à la présentation de tous les types d'art scénique ;



- l'Océanographic souterrain (c'est le troisième au monde). Nous y sommes frappés d'émerveillement, tout autant que les nuées de groupes scolaires que nous croisons. Dans des tunnels transparents aménagés dans l'aquarium circulaire, nous sommes encerclés et entourés de toutes parts par la ronde des poissons de toutes tailles et de toutes couleurs et nous pouvons voir les dents du requin qui passe juste au-dessus de nous alors qu'une raie immense vient nous frôler. Moment de détente : le remarquable show des dauphins où les moniteurs exécutent souvent les mêmes figures acrobatiques que leurs animaux

Mais ce n'est pas tout, car Valence c'est aussi une magnifique plage où, le dimanche, les habitants de la ville aiment à se retrouver pour manger dans ses nombreux restaurants et où règne en semaine une grande effervescence car Valence à été choisie pour accueillir la prochaine compétition mondiale de voile, l'American Cup. Les hôtels bordant le port s'élèvent et se déploient dans la fièvre en prévision de cet événement mondial. Nous y consommerons une délicieuse paëlla.

En barque nous découvrons les 21.000 hectares du lac de La Albufera, grand carrefour migratoire où règne un peuple de 250 espèces d'oiseaux et qui a été déclaré Parc Naturel à cause des singularités de son écosystème. Notre parcours est jalonné par des échassiers qui veillent paisiblement sur leur territoire et ne semblent guère émus par notre passage. Visite d'une charmante «barraca», ancienne chaumière de pêcheurs conservée avec amour et coquetterie.

A Requena, dans les caves de la bodega Torre Oria, nous sommes initiés aux secrets de l'antique tradition vinicole de la région. Ensuite visite du vieux quartier tout de blanc vêtu et des grottes qui, aux époques troublées, communiquaient avec chaque maison et faisaient office de celliers et de refuges.

Une dernière visite est consacrée au Museo Fallero, consacré aux Fallas, ou « ninots ». Les fallas, statues monumentales hautes parfois de quinze mètres, faites de bois, de cire et de carton, sont exposées dans les différents quartiers de la ville et, à l'issue de festivités qui durent plusieurs jours, sont incendiées le 19 mars à minuit. Toutes, sauf les plus réussies, sauvées par un choix populaire, les «ninots indultas» qui sont déposées au Museo Fallero.

Nos réjouissances se clôturent par un dernier tour de la ville pour voir les illuminations et boire une Eau de Valence (jus d'orange avec du cava et autres liqueurs) ou de l'orgeat de souchet d'Aboraya.

Séjour bref, mais fascinant! Mais le plus important, peut-être est l'atmosphère bon enfant, souriante, amicale et détendue, qui se manifesta pendant tout le séjour. Nous nous souviendrons aussi de nos grandes tablées et de nos échanges animés sur les curiosités et merveilles que nous venions de voir. Ce plaisir et cette détente, nous les devons en particulier à l'excellente organisation mise en œuvre par Thérèse que nous tenons à remercier chaleureusement une fois de plus.

Vous voulez en savoir plus sur Valence ? Visitez le site <http://www.culTuria.org>

Gisèle Janssen



## ❖ L'Europe et nous



### Le Berlaymont ressuscité

Les Institutions européennes ont organisé le samedi 6 mai à Bruxelles leur désormais traditionnelle Journée portes ouvertes. C'est devenu une grosse affaire de communication de toutes les Institutions qui attire un vaste public familial dans le quartier européen fermé à la circulation automobile.

Ne pouvant tout visiter, un tropisme naturel m'a conduit vers le Berlaymont, j'étais curieux de revisiter ce bâtiment glorieux et mal aimé en son temps, dont beaucoup d'anciens ont arpenté les interminables couloirs. Il est loin le temps où les fibres d'amiante embusquées derrière cloisons et plafonds ont chassé la Commission de la passerelle de commandement du treizième étage et jeté brusquement dehors les 3.300 fonctionnaires qui s'y cramponnaient encore. Maintenant, un élégant bâtiment scintillant au soleil sous ses ailettes de verre, fait face au terrible bunker du Conseil des Ministres. Pour y accéder depuis la place Schuman, un nouveau et agréable parcours en pente douce, bordé de plantations soignées, conduit vers la porte d'entrée. Il fait oublier sans mal l'ancien accès parsemé de sortes de pierres tombales plantées d'arbrisseaux anémiques censés humaniser l'esplanade minérale.

Ce samedi, c'est la fête, une animation musicale et ludique comportant cirque, orchestres, espace pour enfants, dégustation gratuite de produits du terroir, animaux de ferme à caresser... accueille sur l'esplanade les nombreux visiteurs qui forment une longue file avant de pénétrer dans le hall d'entrée. A l'intérieur, un circuit fait déambuler les visiteurs dans le vaste rez de chaussée où les Directions Générales et Services ont installé des stands pour expliquer et illustrer leurs actions. Des fonctionnaires s'y démentent aimablement pour montrer aux citoyens attentifs ce que l'Europe leur apporte dans la vie quotidienne. Plusieurs domaines sont privilégiés : la recherche d'un emploi dans un autre pays de l'Union, la défense contre la grippe aviaire, les dangers de la contrefaçon, le rôle de championne du monde exercé par l'Europe en matière d'aide aux pays en voie de développement. Il est aussi possible d'assister, dans une salle de conférences, à une démonstration d'interprétation en plusieurs langues. Ces "portes ouvertes" ressemblent à un vaste caravansérail sympathique où une armée de charmantes hôtesse renseigne et oriente les nombreux visiteurs. Partout le sourire, l'amabilité et le désir de faire savoir.

Le clou, c'est le treizième étage ; pour y aller, il faut passer un contrôle, style aéroport, avant de s'envoler vers les lieux du pouvoir dans de spacieux et ultra rapides ascenseurs. L'espace, généreux et élégamment agencé, permet maintenant d'admirer la vue sur le parc du Cinquantenaire. La salle où la Commission se réunit immuablement le mercredi a été déplacée au bout d'une aile. Elle est vaste, moderne et autour de la table, des places sont judicieusement disponibles pour les 4 ou 5 nouveaux commissaires des futurs élargissements. Devant chaque place de Commissaire, un écran d'ordinateur est encastré à plat et se redresse gentiment quand son maître veut s'en servir.

Décidément tout est mieux qu'avant, quand la Commission disposait de grands pouvoirs et d'un solide prestige. Les retrouvera-t-elle un jour ?

Philippe Loir





## *L'enlèvement d'Europe,*

*Un mythe fondateur dans sa dimension  
poétique, archéologique et historique*

**Geneviève Lacroix**  
Licenciée en histoire

*Réflexions livrées lors du  
congrès de Vittel*

**L**a beauté poétique du mythe de l'Enlèvement d'Europe fonde une sympathie spontanée. Il est toutefois complexe, polysémique et nourrit plusieurs niveaux de perception.

Origine invérifiable, passé insondable, les mythes grecs ont surtout le talent de personnifier l'imaginaire collectif de leur époque. Personnages historiques, forces de la nature, pulsions humaines, craintes personnelles, donnent autant d'êtres mystérieux, parfois très humains, parfois très étranges, divins et insaisissables. Les mythes mêlent souvenirs collectifs, perception du monde, archaïsmes religieux, anthropomorphisation des réalités matérielles et humaines.

Un mythe est d'abord un récit. Les forces en présence jouent un drame. Les dieux, les demi-dieux, les héros, le plus souvent anthropomorphes, ont des besoins et des comportements qui les rapprochent souvent aussi de la condition humaine à laquelle ils ont complètement ou partiellement échappé.

Un mythe fondateur sert de référence identitaire à un groupe. Chaque famille, nombre d'entreprises, nombre de sociétés, nourrissent et vivifient régulièrement l'image de tel ancêtre, de tel fondateur, grâce à qui l'on cuisine ceci très différemment des cousins, grâce à qui l'on a émigré ici, grâce à qui l'on porte tel nom et véhicule telle valeur. L'ancêtre fondateur est la référence culturelle indiscutable. La discuter serait déjà contester l'identité du groupe et le bien-fondé de ses valeurs.

Le mythe de l'enlèvement d'Europe s'enracine très probablement dans une pensée poétique pré-logique, les premières mentions écrites sont de loin postérieures à son émergence.

Le poète alexandrin Moschos, au II<sup>e</sup> s. avant notre ère, en donne, bien avant Ovide dans les *Métamorphoses*, une version longue et structurée.

Europe est une princesse phénicienne qui, en songe, voit deux femmes se disputer sa présence. L'une est la terre qui la porte, l'autre la terre d'en face qui n'a pas encore de nom.

Troublée, Europe descend néanmoins avec quelques jeunes amies au bord de la plage. Zeus, qui la convoitait depuis longtemps, tente de l'approcher sans l'effaroucher. Il opte pour la forme d'un taureau blanc, gage de pureté, et attire l'attention des jeunes filles, démarche plausible dans un univers méditerranéen où tous les cultes archaïques reprennent le taureau comme force positive, mâle et solaire (v. dans l'Ancien Testament l'épisode du Veau d'Or, caricature d'un culte du taureau datant de l'âge des idoles, et les nombreuses représentations de femmes dansant avec les taureaux des palais crétois).

Europe, moins farouche ou plus naïve que ses compagnes, approche et se laisse approcher. Elle se pose enfin sur le dos du taureau qui aussitôt l'emmène. Les représentations antiques montrent tour à tour une jeune femme terrifiée ou jubilante, selon le degré de conscience qu'on lui accorde.

Zeus emmène Europe en Crète, à Gortyne. Il reprend sa forme première et la prend pour épouse. La dynastie des minoens règnera dès lors sur l'île. Plus tard, Pasiphaé, épouse du roi Minos, sera à son



tour attirée par un taureau et engendrera le Minotaure, autre figure permanente de l'imaginaire méditerranéen que l'on retrouve encore très vivante dans l'œuvre de Picasso.

Peu avant son enlèvement, Europe avait reçu de sa mère Téléphaasa une jolie petite corbeille en or, offerte par Héphaïstos - entendez les forces telluriques très présentes en Méditerranée - en cadeau de nocces à Lybie - entendez l'Afrique. Le panier forgé en or est forcément l'œuvre d'un dieu masculin, le travail du métal est depuis toujours en Afrique et en Mésopotamie associé au pouvoir chaud, cinglant et fécondant masculin. Lybie avait légué la corbeille - allusion au ventre rond de la maternité - à sa descendante Téléphaasa. Europe recevait donc de sa lignée maternelle un gage de féminité et un vade-mecum pour sa vie de femme.

En outre, en Asie Mineure, Europe est apparentée à la déesse babylo-syrienne de l'amour Astarté, déesse lunaire que les Grecs assimileront à Aphrodite. Le croissant de lune qui accompagne la déesse mésopotamienne se retrouve le plus souvent sous la forme du voile d'Europe déployé par le vent de la fuite...

Jeune fille dont la corbeille est destinée à accueillir fleurs et fruits, au voile prude et à l'image d'Astarté, taureau divin, solaire et matérialisation de Zeus dont les décisions et les actes ont un effet foudroyant - tel un coup de foudre amoureux - ces deux-là étaient appelés à se retrouver et se compléter.

Le mythe de l'enlèvement d'Europe peut se lire comme le double inverse de l'enlèvement d'Hélène - elle-même fille de Zeus - qui va, elle, de Grèce en Asie mineure, mais toujours pour une histoire d'amour et d'enlèvement. L'échange des femmes, base de l'exogamie et donc de l'accès au statut culturel par opposition au statut naturel de l'endogamie, est passé dans l'imaginaire collectif antique comme une transgression évolutive et positive de l'ordre ancien.

L'enlèvement d'Europe peut se lire aussi comme la métaphore culturelle du transfert des connaissances entre Orient et Occident. L'alphabet, par exemple - dont la première lettre *aleph* reprend exactement la tête d'un taureau, est passé d'Asie mineure en Méditerranée selon le même parcours.

Longtemps plus tard, dans l'Occident chrétien du XVIIIe s., *L'enlèvement au Sérail* de Mozart peut se lire lui aussi comme le double inverse de l'enlèvement d'Europe. Deux jeunes femmes européennes, enlevées par des pirates lors d'une croisière en pleine Méditerranée et longtemps séquestrées en Turquie résisteront héroïquement aux avances respectueuses mais appuyées de leurs geôliers. Elles seront finalement libérées - démarche polysémique elle aussi - par leurs galants respectifs, de parfaits européens occidentaux classiques, dont la quête longue aura servi l'intrigue.

À l'époque s'ajoute toutefois la dimension nouvelle du rapport de force entre les nations européennes et l'empire ottoman, installé en Asie mineure vers le XIVe s. de notre ère, donc sans lien aucun avec le mythe antique. Mais Vienne a par deux fois été assiégée et l'œuvre a une valeur exorcistique quasi-caricaturale manifeste.

Les représentations mentales et iconographiques d'Europe ont beaucoup évolué en Occident au fil des siècles. Jeune fille frivole, guerrière casquée, incarnation de la chrétienté, carte géographique anthropomorphisée, elle a servi les préoccupations politiques et morales de chaque époque.

Le lien entre le mythe d'Europe et le continent n'a pas toujours été mis en évidence par les auteurs qui l'ont traité. Il s'agit là d'une autre dimension. Reste toutefois la valeur identitaire de ce mythe fondateur dont se réclament régulièrement les pensées et les politiques.



J.B. Quicheron

## Quelques textes d'actualité

- sur la Roumanie et la Bulgarie
- la politique d'égalité des chances
- les élections communales en Belgique

### ➤ Roumanie et Bulgarie sont à la porte, quand s'ouvrira-t-elle ?

Quand on a attendu si longtemps que la chape du communisme s'effondre, l'on est particulièrement impatient de rejoindre le grand club de pacifistes qui a pu, depuis 1945, se forger une certaine richesse à l'abri de grands conflits meurtriers sur son sol. La Roumanie et la Bulgarie piaffent d'impatience devant la porte de notre club.

Leur adhésion était finalement prévue pour janvier 2007 mais, comme les progrès n'allaient pas assez vite, les partenaires de l'Union européenne ont voulu signifier à ces deux pays qu'il fallait qu'ils accélèrent leurs réformes. Le 16 mai 2006, la Commission lançait un IP (information à la presse, IP/06/634) dans laquelle elle adoptait ses rapports de suivi sur le degré de préparation à l'adhésion à l'UE de la Bulgarie et de la Roumanie.

La Commission estime que la Bulgarie et la Roumanie devraient être prêtes pour l'adhésion au 1<sup>er</sup> janvier 2007, à condition qu'elles s'emploient à résoudre un certain nombre de problèmes en suspens, notamment en matière de réforme du système judiciaire et de lutte contre la corruption.

Selon Olli Rehn, commissaire chargé de l'élargissement : "Un système judiciaire indépendant et efficace, totalement en mesure de combattre la corruption et la criminalité organisée est le fondement de toute société démocratique. C'est également la garantie d'une adhésion réussie à l'UE étant donné que le fonctionnement de l'UE repose sur le respect du droit." Quand on voit certains dysfonctionnements de la justice dans nos pays membres de l'Union, censés être démocratiques, on comprend très bien cette préoccupation.

Chacun des deux pays devra présenter des preuves concrètes des résultats obtenus

- pour la Bulgarie ces preuves porteront sur la lutte contre la corruption, en termes d'enquêtes et de procédures judiciaires. Elle doit également poursuivre la réforme du système judiciaire, en particulier pour renforcer la transparence, l'efficacité et l'impartialité de ce dernier
- la Roumanie doit poursuivre ses efforts et présenter davantage de résultats en matière de lutte contre la corruption. Elle doit également renforcer la mise en œuvre des réformes judiciaires en cours et améliorer encore la transparence, l'efficacité et l'impartialité du système judiciaire.

La Commission fera le point sur les progrès effectués par les deux pays au début du mois d'octobre de cette année au plus tard. Sur cette base, elle décidera si la date d'adhésion peut être maintenue à 2007. Dans la perspective d'une adhésion en 2007, ce rapport précisera également les domaines dans lesquels des mesures de sauvegarde<sup>3</sup> et autres pourraient être nécessaires au moment de l'entrée dans l'Union. Rendez-vous est pris donc pour octobre 2006<sup>4</sup> !

---

<sup>3</sup> Voir MEMO/05/396

<sup>4</sup> Voir MEMO/06/201



## ➤ Politique de l'égalité des chances

Il n'est jamais agréable de faire l'objet de mesures discriminatoires et il est vrai qu'avant que les femmes n'accèdent massivement à un emploi, cette question était trop peu à l'ordre du jour. Dorénavant, elle fait partie intégrante de notre univers quotidien mais certaines habitudes ou pratiques n'en continuent pas moins d'exister, tant il est vrai qu'il est fort difficile de modifier les mentalités et les pratiques en découlant.

Deux textes récents, l'un datant du 7 mars 2006 (IP/06/271) consacré à la conférence de la Journée internationale de la femme 2006 et l'autre en date du 12 avril 2006 (IP/06/493) portant sur une politique d'égalité des chances aux postes de responsabilité de la Commission abordent tant l'inégalité existant au sein des Etats membres que la question de la répartition équitable entre hommes et femmes aux postes de responsabilité de la Commission.

L'écart de rémunération entre les hommes et les femmes **dans l'UE** va de 5 % à 25 % Les derniers chiffres publiés par Eurostat<sup>5</sup> pour l'UE-25 font apparaître que 56 % des femmes ont un emploi, contre 71 % des hommes. À peu près un tiers d'entre elles travaillent à temps partiel et elles gagnent en moyenne 15 % de moins que leurs collègues masculins. Environ un tiers des cadres de l'UE-25 sont des femmes, la Lettonie (44 %) et la Lituanie (43 %) occupant la tête du classement, alors que le Danemark (23 %), Malte (15 %) et Chypre (14 %) ferment la marche. La proportion de femmes présentes dans l'encadrement supérieur des administrations nationales est comprise entre 5 % et 40 %, la moyenne tournant autour de 20 %. Il est étonnant de voir le Danemark, qui se prétend volontiers moderne, se placer si bas dans le classement.

À la **Commission européenne**, en dépit de progrès constants observés ces dernières années, on ne comptait en 2004 qu'un tiers de femmes parmi les fonctionnaires de catégorie A, cette proportion n'étant que de 12,2 % dans l'encadrement supérieur. La situation s'est déjà grandement améliorée depuis le début du mandat de la Commission actuelle, dont 28 % des membres sont des femmes (7 sur 25), contre 25 % (5 sur 20) dans la Commission précédente. En 2005, 49,9 % des recrutements dans la catégorie des administrateurs (hors postes d'encadrement) concernaient des femmes. Parmi les fonctionnaires nommés aux nouveaux postes d'encadrement supérieur par le Collège en 2005<sup>6</sup>, 31,6 % étaient des femmes. On notera à cet égard que Mme Catherine Day est la toute première femme à avoir été nommée au poste d'encadrement supérieur le plus élevé de la Commission, à savoir celui de secrétaire général de la Commission. Ces nominations féminines ont largement contribué à améliorer la présence des femmes dans l'encadrement supérieur, puisqu'elles y représentaient 16,3 % à la fin de l'année 2005.

L'on voit que l'on vient de loin mais qu'il reste encore pas mal de chemin à parcourir ! La Commission a l'intention de renforcer fortement sa politique de recrutement interne en faveur des femmes, car elle estime qu'elle aurait pu faire mieux.

---

<sup>5</sup> [STAT/06/29](#), 8 mars 2006: Journée internationale de la femme – «Un aperçu statistique de la vie des femmes et des hommes dans l'UE25».

<sup>6</sup> Voir [IP/05/1399](#).



### ➤ **Participez-vous aux élections communales<sup>7</sup> en Belgique le 8 octobre 2006<sup>8</sup> ?**

**D**epuis 2000, tous les citoyens européens peuvent participer aux élections communales. Ils peuvent aussi bien voter que se présenter comme candidat à un mandat électif. Nous ne parlerons dans cet article que des non Belges, ces derniers connaissant certainement leur obligation de vote.

Le **8 octobre 2006**, vous voterez pour élire vos représentants au conseil communal. Pour la première fois, les ressortissants d'un pays hors Union Européenne (à condition qu'ils résident en Belgique depuis 5 ans) pourront également faire entendre leur voix !

Il faut simplement remplir une petite formalité : remplir le formulaire d'inscription et le renvoyer à l'administration de sa commune de résidence avant le 31 juillet 2006.

Tout ressortissant d'un état membre de l'Union Européenne peut voter à condition de respecter les conditions d'électorat et de s'être préalablement inscrit comme électeur.

Notez que ceux qui se sont inscrits pour les élections communales en 2000 **ne doivent plus se réinscrire** comme électeur pour les élections de 2006.

#### **Quelles conditions faut-il remplir ?**

- Etre ressortissant d'un des 24 autres Etats Membres de l'Union Européenne (Allemagne, Autriche, Chypre, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Royaume-Uni, République tchèque, Slovaquie, Slovénie, Suède) ;
- Etre âgé de 18 ans minimum en date du 8 octobre 2006 ;
- Etre inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune de la Région de Bruxelles-Capitale le 1er août 2006. Si un électeur cesse d'être inscrit dans les registres de population d'une commune belge entre le 1er août 2006 et le 8 octobre 2006, il est rayé de la liste des électeurs ;
- Jouir, au 8 octobre 2006, de ses droits civils et politiques ;
- Etre inscrit sur la liste des électeurs au plus tard le 31 juillet 2006

#### **Quelles formalités accomplir ?**

C'est très simple, il suffit de compléter le formulaire d'inscription et de le remettre à votre administration communale avant le 31 juillet 2006. Vous pouvez télécharger ce formulaire<sup>9</sup> ou vous le procurer gratuitement auprès de votre commune.

Le rôle de la commune se limite à vérifier que vous remplissez les conditions légales. Après l'examen administratif de votre dossier, la commune vous confirmera votre inscription sur la liste des électeurs et vous recevrez une convocation électorale.

<sup>7</sup> <http://www.bruxellection2006.irisnet.be/> Site des élections communales en français et en néerlandais

<sup>8</sup> <http://www.blbe.be/> Site du bureau de liaison Bruxelles-Europe. Téléphone: 02 280 00 80

<sup>9</sup> Site où télécharger le formulaire en français <http://www.bruxellection2006.irisnet.be/download/14.pdf>



Si la commune estime que vous ne remplissez pas les conditions, elle vous en informera et, dans ce cas, vous disposerez de 10 jours pour introduire un recours auprès du collège des Bourgmestre et Echevins de votre commune. Si celui-ci confirme le refus, vous pouvez encore introduire un recours auprès de la Cour d'Appel.

### **Voter est-il obligatoire ?**

Celui qui s'est inscrit pour les élections communales de l'année 2000 ou celles de cette année est, comme tout citoyen belge, tenu d'aller voter. Ne pas exercer ce droit de vote vous expose à des sanctions. Si vous êtes réellement empêché de voter, il est vous loisible d'exprimer votre vote par l'intermédiaire d'une personne de confiance. Cela s'appelle le vote par procuration<sup>10</sup>.

Alors vous savez presque tout ! A vous de décider si vous voulez exercer votre droit de vote et influencer sur les orientations politiques et administratives de votre commune !



### **Sept ans après sa mort une cérémonie honore le destin européen d'Albert Coppé**

Le 21 mars dernier, quelques centaines d'amis d'Albert Coppé, ont commémoré le Commissaire européen et professeur Albert Coppé (1911-1999) à Tervuren où il vécut les trente dernières années de sa vie. Etaient présents, entre autres, Frans Andriessen, Jaques Santer, Jean-Jacques Rabier et Edmund Wellenstein.

Un bas-relief *Il nous a aidé à devenir des Européens* fut inauguré près de l'église. Il y eut ensuite la séance académique avec la présentation du très beau film documentaire / DVD *Albert Coppé, Present at the Creation*, et du livre d'hommage *Albert Coppé*. Les orateurs: Leo Tindemans, Mark Eyskens, Pat Cox, Daniel Cardon de Lichtbuer, Hans-Gert Pöttering et la Commissaire européenne Viviane Reding ont rendu hommage au professeur Albert Coppé, Européen de la première heure, il fut déjà présent en 1948 au Congrès de la Haye. Il fut à partir de 1952 d'abord vice-président de la Haute Autorité de la CECA, puis membre de la Commission de la Communauté européenne jusqu'en 1973. Viviane Reding souligna l'aspect humaniste d'Albert Coppé: "Il fut un exemple, et nous et ceux qui vont nous suivre ont besoin d'exemples... C'est une sécurité de savoir que dans les temps beaucoup plus difficiles, d'autres ont réussi. Donc nous réussirons aussi". Et de conclure: "Merci Albert Coppé".

---

<sup>10</sup> Pour plus d'informations sur le vote par procuration, consulter le site internet <http://www.bruxelselections2006.irisnet.be/fr/Content/13/app.rvb>



*A cette occasion, le Comité "Hommage Albert Coppé" a publié un livre (260 pages avec DVD), qui contient des contributions passionnantes et des superbes anecdotes illustrant la vie et la personnalité d'Albert Coppé. Ce livre est une mine d'informations, entre autres, sur les débuts du Mouvement Européen et de la construction de l'Union européenne, avec la CECA à Luxembourg, jusqu'à la Commission européenne unifiée à Bruxelles.*

*Vous pouvez vous procurer ce livre, DVD inclus, en versant 35 euros (frais de port compris) au numéro de compte de la Fondation Roi Baudouin: 000-0000004-04, avec la mention: L81459 Comité "Hommage Albert Coppé".*

*Les dons sont fiscalement déductibles à partir de 30 euros. Pour plus d'informations: Roger Peeters, tel. 02/767.98.84 ou 0475/86.54.97 ou par e-mail: [rbm.peeters@skynet.be](mailto:rbm.peeters@skynet.be)*

### ❖ L'actualité vue par nos membres



*L'oiseau-banane*

Les cultures transgéniques ont-elles un avenir en Europe ?

Qu'en est-il de ces organismes génétiquement modifiés (OGM) que sont les cultures transgéniques, dans le monde et en Europe ? La superficie mondiale cultivée en plantes transgéniques reste limitée : elle était de 95 millions d'hectares en 2005, soit 1,8 % de la surface agricole mondiale, presque exclusivement dans les Amériques. Les USA, le Canada, l'Argentine et le Brésil cultivent à eux seuls 82 millions d'hectares, soit 91 % des surfaces mondiales cultivées en plantes transgéniques. En Europe, seule l'Espagne cultive une surface plus grande que les autres pays, soit 80.000 hectares.

En terme de variétés, c'est le soja qui est le plus cultivé (54 millions d'hectares) : 90 % du soja américain est transgénique ; puis viennent le maïs (24 millions), le coton (10 millions), dont le coton américain qui ruine les producteurs maliens ; et le colza (4,6 millions). Ni le blé ni le riz «GM» n'ont jusqu'à maintenant été autorisés ou cultivés. Les qualités créées concernent principalement la tolérance aux herbicides (71%), la résistance aux insectes (18%) ou les deux à la fois <sup>11</sup>.

L'objectif des entreprises qui se lancent dans ces cultures est d'obtenir un avantage économique : maîtrise des marchés, moins de main d'œuvre, suppression des insecticides et des herbicides, accroissement des rendements. De grandes multinationales de la chimie et de l'agroalimentaire y sont intéressées dans l'optique de faire breveter leurs plantes «GM» et d'obliger les agriculteurs qui les utilisent à les réutiliser chaque année : c'est un lien de dépendance qui se crée entre agriculteurs et grandes firmes, lien qui peut être pernicieux pour

<sup>11</sup> Voir [www.infogm.org](http://www.infogm.org); et <http://gmoinfo.jrc.it>, site de l'Union sur les OGM



les paysans du tiers monde obligés de se fournir en semences transgéniques auprès de Monsanto ou de Cargill, sans pouvoir recourir aux plantes traditionnelles.

En Europe, les programmes de recherche sur les plantes «GM» sont encadrés par une réglementation stricte autorisant leur expérimentation et leur mise sur le marché au cas par cas depuis 2004, avec évaluation des risques pour la santé publique et l'environnement (principe de précaution). L'Union le justifie par la nécessité de maintenir la recherche sur les biotechnologies végétales qui peuvent présenter de réels avantages pour l'avenir. En Europe, ce sont aussi bien des laboratoires publics et privés que de grandes multinationales (Monsanto, BASF, Bayer, Dow ...) qui déposent des demandes d'expérimentation, surtout pour le maïs et le colza. En 2006, les principales notifications sont venues de l'Espagne, de l'Allemagne et de la France.

Force est cependant de constater que dans l'Union, en dépit de ces précautions, la culture des plantes transgéniques se heurte à l'hostilité forte d'une majorité de l'opinion publique européenne, avec des nuances selon les pays. Ainsi 172 régions et 4.500 collectivités européennes ont déclaré, dans la Charte de Florence, leur volonté de rester «sans OGM».

Voici les principaux arguments avancés pour justifier une telle défiance :

- tout d'abord, le risque de contamination des cultures non OGM par les OGM aura pour effet à long terme de diminuer la biodiversité, dont l'existence conditionne la vie humaine. Et la politique de coexistence que l'Europe cherche à mettre en place actuellement sera vouée à l'échec car la contamination des plantes non OGM par les plantes OGM est inéluctable, ce qui pourrait avoir pour effet de ruiner l'agriculture biologique européenne : c'est ce qui résulterait d'une étude faite sur les cultures OGM à des fins commerciales en Espagne, qui démontrerait que la contamination génétique est massive <sup>12</sup>.
- d'autre part, la réglementation européenne de mise sur le marché ne prend pas en compte les effets à long terme des OGM sur la santé et l'environnement. Les études sur la santé seraient loin d'être concluantes et les pesticides présents dans les OGM pourraient présenter des risques pour l'alimentation des animaux et des humains; même chose pour l'environnement, pour lequel les risques de contamination semblent réels. En fait, les scientifiques ne sont pas en position de prouver que les OGM n'ont aucun effet nocif à long terme sur la santé et l'environnement, ni de garantir des produits sans OGM ; ce qui est compréhensible car les délais d'expérimentation actuels sont encore trop courts.

Il reste que, pour les OGM, la dépendance des agriculteurs à l'égard des semenciers et les risques environnementaux sont bien réels <sup>13</sup>. Avatars de la mondialisation, les cultures transgéniques constituent un risque que nous devons apprendre à maîtriser. L'Europe a donc intérêt à se donner tous les moyens d'arbitrer valablement entre les intérêts de la recherche et des grandes firmes d'un côté et la protection des biens publics mondiaux que sont la santé et l'environnement de l'autre.

J.P. Dubois

---

<sup>12</sup> Thierry Jaccaud, Alerte sur la bio, L'Ecologiste, 2006, n°18, p.3

<sup>13</sup> M. Trommetter et J. Weber, La diversité biologique à l'épreuve de la mondialisation, Ramses, 2005, p. 157, 169. La Conférence européenne qui s'est tenue à Vienne en avril 2006 sur le principe de précaution dans les OGM a demandé que celui-ci soit encore mieux défini et mieux appliqué.





## ❖ Agir pour mieux vieillir

### **Blood clots and Alzheimer**

*Blood clots in the brain may be associated with a higher risk of dementia, scientists suggest in the Medical Journal.*

The University of Manchester team who carried out the study say they could act as an early warning sign of the conditions. Dementia experts said the British Medical Journal finding was a significant and valuable discovery.

The researchers monitored the occurrence of spontaneous blood clots in the brain in 170 patients - 85 with Alzheimer's disease and 85 with vascular dementia - compared them with groups of people of the same age.

The clots do not form in the brain and could have a range of causes, including a build up of cholesterol crystals or blood clots which have travelled up from the vein system in the body. Forty per cent (32) patients with Alzheimer's and 37% (31) with vascular dementia had clots in just one hour of monitoring, compared to just 14 and 15% in the healthy groups (12 patients in each).

#### **Detection**

The researchers, led by Professor Charles McCollum, said the finding suggested that the types of dementia have more in common than had been previously thought.

He said: "We found that 40% of patients with dementia who were monitored for just one hour had emboli in their brain."

His team will now study a number of patients with early-stage dementia to see if those with the most emboli (blood clots) deteriorate fastest, which would demonstrate a direct link between the emboli and dementia.

"We could then consider using medications which can prevent emboli forming."

Clive Ballard, director of research at the Alzheimer's Society which partially funded the study, said: "Blood clots in the brain can be detected in people at any age and their prevalence in people with Alzheimer's disease is a very significant finding."

"The strong correlation between Alzheimer's and blood clots could lead to a way of detecting and treating Alzheimer's disease much earlier."

He added: "It is also significant that the blood clots were present in people with vascular dementia and Alzheimer's.". "This is an important link between the two as it could be a valuable scientific discovery, creating a new and important target for treatment."

*From BBC News on line, 28th April 2006*



## ❖ Nos lecteurs écrivent

### **1. Courriel de Monsieur Charles van der Vaeren (du 7 mai 2006)**

Je tiens à vous envoyer mes félicitations toutes particulières pour le n° 34 de l'Ecrin : celui-ci est à la fois intéressant et distrayant. Dommage que l'article sur le D.A.D.A. ne soit pas signé ! Mais, à propos de cet inévitable syndrome, j'ai découvert, à partir de mon subconscient (qui n'est pas encore D.A.D.A.) que, quel que soit le nombre (inexorablement cumulatif) de mes années, il y aura toujours une part de jeunesse au plus profond de moi. Et je pense que ceci est vrai pour tout(te)s les "aînées", l'essentiel est d'en prendre et d'en garder la conscience !  
Cordialement.

**Réponse** : merci des félicitations. Ce texte a été trouvé par Yvette Demory sur un site Internet intitulé "Blog de mémoire et vie". <http://memoireetvie.free.fr/index.htm> Nous avons amélioré le français afin que le texte se lise plus facilement et agréablement. Je n'ai pas trouvé de nom d'auteur. JBQ

### **2. Recherche à propos d'un membre décédé**

Nous avons reçu une demande d'un certain Benjamin Camurani ([bcamurani@hotmail.com](mailto:bcamurani@hotmail.com)).en date du 17 mai 2006.

Madame,

Dans le cadre de mes études universitaires en histoire (je suis en 2<sup>ème</sup> bac) nous devons élaborer une biographie sur une personnalité qui a joué un certain rôle dans la construction de l'Europe. J'ai donc hérité de Pierre Bourguignon qui fut conseiller spécial de Walter Hallstein (président de la Commission de 1958 à 1967). Je n'ai pour l'instant qu'une biographie lacunaire. Voilà pourquoi je l'adresse à vous, dans l'espoir que vous aurez de plus amples informations à me fournir sur mon sujet.

Avec mes salutations distinguées

**Commentaire** : quelqu'un peut-il aider cet étudiant ? Merci d'avance

### **3. Lettre de Monsieur Paul Colowald, Président de l'Association Robert Schuman<sup>14</sup> à Scy-Chazelles adressée à M. D. Guggenbühl en date du 21 avril 2006.**

Monsieur le Président et cher ami,

Notre association a eu connaissance de votre Editorial intitulé "Exit Schuman" dans le dernier numéro (34) de votre bulletin l'Ecrin où vous exprimiez votre étonnement relatif à la nouvelle médaille honorant 20 ans de service dans les institutions européennes.

Je voulais vous remercier de votre vigilance et nous aimerions bien connaître le résultat de votre intervention.

Formule de politesse

---

<sup>14</sup> Voir <http://robertschuman.canalblog.com/>



## Réponse :

M. Ludwig Schubert a récemment saisi le président Barroso de cette question. M. Claude Chêne, directeur général du personnel et de l'administration, a répondu que les temps changent et que l'Europe évolue. Il a précisé que la nouvelle médaille a fait l'objet d'un appel d'offres et que la proposition d'une médaille représentant la colombe, symbole de la paix durable en Europe, a été choisie à l'unanimité par le comité de sélection.

### **4. Service de prêt de matériel sanitaire de la Croix Rouge**

Monsieur Grégoire Barthélémy, responsable du Service de prêt de matériel sanitaire (SPMS) nous signale que vous pouvez louer auprès de son service différents matériels tels que fauteuils roulants, cadres de marche, chaises percées, béquilles, etc.

L'adresse pour obtenir plus d'information est la Section de Schaerbeek de la Croix rouge, rue Anatole France 31, 1030 Bruxelles, tél : 02 215 43 96 et courriel : [redcross\\_spms@hotmail.com](mailto:redcross_spms@hotmail.com)

### **5. Lettre de M. Heinsius (ancien fonctionnaire Haute Autorité CECA et Commission) à M. Barroso, Président de la Commission, à propos des transferts de fonds dans le cadre des fondations (extraits)**

M. Heinsius déclare à M. Barroso qu'il pourrait être le premier président de la Commission à prendre position publiquement sur les "donations transfrontalières exonérées" dans le cadre de la conférence se tenant du 26 au 28 mai à Bruxelles et organisée par le "European Foundation Centre".

Il déclare qu'il n'existe pas de vrai marché commun pour les transferts transfrontaliers de capitaux (par exemple de 200.000) vers des fondations qui financent des projets caritatifs ou culturels grâce aux revenus de leurs capitaux, alors que la libre circulation des capitaux à des fins commerciales est assurée. Il demande que soit créée une unité spéciale au sein de la Commission qui s'attelle à la réalisation du projet de statut européen des fondations actives au-delà des frontières. Outre Atlantique, les fondations sont très actives et se sont partiellement substituées à l'Etat dans le secteur de l'aide caritative, sociale et culturelle. Pourquoi ne pas reprendre le modèle américain facilitant les transferts ?

Se plaignant de taux exorbitants parfois demandés par certains Etats, il fait remarquer plusieurs choses :

- que la libre circulation des capitaux à des fins commerciales soit garantie et que celle des capitaux des fondations caritatives ou culturelles ne le soit pas lui semble contraire à la morale politique du 21<sup>e</sup> siècle
- l'exemple américain montre qu'il est possible de faire de même, voire davantage dans les Etats membres de l'Union
- ce faisant la Commission pourrait montrer qu'elle a du cœur

Il termine par l'espoir d'être entendu. Affaire à suivre, car elle est capitale !



## **6. Toujours à propos de Robert Schuman mais en faveur d'une statue au rond-point Schuman à Bruxelles. (correspondances de M. Robin Charleston)**

Décidément, les Anciens ne lachent pas et c'est très bien, ils ne veulent pas que l'on oublie le passé ou qu'on oublie de l'honorer. Dans ce même numéro, on rend hommage à Albert Coppé, nous militons – hélas sans succès – pour le maintien de l'effigie de Robert Schuman sur la médaille de 20 années de bons et loyaux services pour la Commission.

Robin Charleston, retraité ayant rejoint les rangs de l'AIACE, qui partage notre préférence pour Robert Schuman plutôt que pour une colombe, a adressé une lettre au Gouvernement de la Ville de Bruxelles en la personne du Ministre Pascal Smet, Ministre du Gouvernement de la Région Bruxelles-Capitale chargé de la mobilité et des travaux publics.

Dans cette lettre, il demande l'érection d'une statue de Robert Schuman au rond-point Schuman, car ceci donnerait une valeur esthétique renforcée à ce lieu, qui manque d'attrait visuel, en rendant hommage à un personnage hors du commun, artisan incontesté de la construction européenne, et en rehaussant le prestige de Bruxelles en tant que lieu international de rencontre. De plus, les touristes se rendant dans ce coin de Bruxelles comprendraient mieux pourquoi le rond-point s'appelle rond-point Schuman.

Pour financer cette œuvre, il suggère une souscription volontaire, ouverte uniquement aux fonctionnaires communautaires. Fort de l'appui de nombreux fonctionnaires européens exprimé dans le journal interne "Commission en direct", il a également recueilli l'assentiment du Président Barroso.

Il espère que son projet recevra un avis favorable de la Ville de Bruxelles. Nous l'espérons aussi bien entendu ! Vos réactions sont les bienvenues.

### **❖ Rions un peu**

#### **Quand ancien ne rime pas nécessairement avec antiquité !**

Lorsqu'un des membres du Conseil d'administration de la Section Belgique de l'AIACE est arrivé à Vittel pour prendre quartier, le président pour ne pas le nommer, il se dirigea tout d'abord vers le parking du Club Méditerranée pour garer sa voiture. Interpellé par un préposé, il lui expliqua qu'il venait pour le congrès de l'AIACE.

Le préposé lui répondit : "Ah! Oui, vous venez pour les antiquités ....". Ce qui déclencha chez notre collègue un grand fou rire. Il y avait en effet, parallèlement à notre congrès européen, une exposition d'antiquités au Palais des Congrès.

Ouf ! L'honneur était sauf ! Nous sommes certes des anciens, mais pas encore des antiquités !



## ❖ Infos pratiques

### ➤ Modification des adresses de courrier électronique à la Commission

Jusqu'à présent, lorsque vous envoyiez un courriel à un collègue encore en activité à la Commission, vous composiez son adresse selon le schéma suivant : [prenom.nom@cec.eu.int](mailto:prenom.nom@cec.eu.int) . C'était facile, ce n'était pas tributaire, comme il y a quelques années, de la DG de laquelle relevait l'agent. Il fallait simplement bien connaître le prénom (parfois composé) et le nom (lui aussi parfois composé notamment pour les Espagnols).et le tout était joué.

Depuis le 9 mai 2006, date phare, le nom de domaine **.eu** a remplacé les anciennes appellations (voir article à ce sujet dans l'Ecrin n° 33, page 12), ce qui implique une modification de toutes les adresses électroniques de tous les agents de la Commission.

Dorénavant, votre correspondant **statutaire** (fonctionnaires, temporaires, contractuels..) à la Commission aura une adresse fondée sur le schéma [prenom.nom@ec.europa.eu](mailto:prenom.nom@ec.europa.eu) .En d'autres termes, seule la deuxième partie des vos adresses actuelles devra être changée.

Pour le personnel **externe** (consultants, intérimaires, etc..) la nouvelle formule sera [prenom.nom@ext.ec.europa.eu](mailto:prenom.nom@ext.ec.europa.eu) .

Si vous êtes distrait ou paresseux, sachez que la continuité des adresses actuelles sera assurée jusqu'au 8 mai 2007. Au-delà, votre envoi se perdra définitivement dans le cyberspace ! Mais si vous êtes moderne, prévoyant et organisé, appliquez dès maintenant les nouvelles adresses !

A bon entendeur, salut !

J.B. Quicheron

---



➤ **Vlaamse Zorgkas<sup>15</sup>, Vlaamse zorgverzekering - Assurance flamande soins de santé**

Exemption de l'affiliation obligatoire pour les membres du personnel et les membres de leur famille à charge qui sont entièrement couverts par le Régime Commun d'Assurance Maladie (RCAM)

Vrijstelling van de verplichting tot aansluiting voor de personeelsleden en de ten hunne laste volledig verzekerde familieleden bij het Gemeenschappelijk Stelsel van Ziektekostenverzekering (GSZV).

**FR**

**IMPORTANT :**

Cette information administrative est destinée à tous les membres du personnel (ainsi que les pensionnés) et aux membres de leur famille à charge entièrement couverts par le RCAM, résidant en Région Flamande *et ayant déjà introduit une demande d'exemption de l'affiliation obligatoire* auprès de la « Vlaamse Zorgkas » (Caisse de soins flamande).

Afin de régulariser définitivement votre demande d'exemption de l'affiliation obligatoire à la "Vlaamse Zorgkas", le Bureau Central du RCAM vous avait informé - par les "*Informations Administratives*" nos 73 du 30.09.2005 et 81 du 28.10.2005 - des procédures à suivre pour le renvoi, avant le 30.11.2005, du questionnaire complété par vos soins accompagné d'une attestation d'affiliation au RCAM pour la période du 01.10.2001 au 31.12.2005

La "Vlaamse Zorgkas", devant vérifier chaque année si les conditions d'exemption demeurent valables pour chaque personne concernée (couverture complète auprès du RCAM), va transmettre, dans le courant du mois de mai 2006, une circulaire à toutes les personnes qui ont suivi les procédures d'exemption pour la période jusqu'au 31.12.2005.

Afin de simplifier les procédures et en particulier l'envoi des attestations annuelles de couverture au RCAM, la "Vlaamse Zorgkas" vous demandera désormais de compléter les

**NL**

**BELANGRIJK:**

Deze administratieve mededeling is bestemd voor alle personeelsleden (ook gepensioneerden) en de ten hunne laste volledig verzekerde familieleden bij het GSZV, die in Vlaanderen wonen *en die al een aanvraag tot vrijstelling van de verplichting tot aansluiting bij de Vlaamse Zorgkas ingediend hebben*.

Teneinde een definitieve regularisatie van uw aanvraag tot vrijstelling van de verplichting tot aansluiting bij de Vlaamse Zorgkas te bevestigen, heeft het Centraal Bureau van het GSZV u – per "*Administratieve Mededelingen*" nrs 73 (30.09.2005) en 81 (28.10.2005) - hieromtrent de nodige inlichtingen verstrekt. Daarbij werden de procedures omschreven voor het terugsturen vóór 30.11.2005 van een door u ingevulde vragenlijst vergezeld met een attest van het GSZV – voor de periode 01.10.2001 tot 31.12.2005 - naar deze zorgkas.

De Vlaamse Zorgkas, die elk jaar moet controleren of de vrijstellingsbepalingen voor ieder betrokken persoon nog vigeren (indien u nog volledig verzekerd blijft bij het GSZV), zal in de maand mei 2006 een rondschrift sturen aan alle personen die de bovengenoemde procedures tot vrijstelling voor de periode tot en met 31.12.2005 gevolgd hebben.

Teneinde de procedures voortaan te vereenvoudigen en in het bijzonder voor het

<sup>15</sup> <http://www.vlaamsezorkas.be>



formulaires suivants :

1. **le formulaire de procuration:**

Vous êtes invités à préciser si votre couverture entière auprès du RCAM **demeure applicable à la date du 1 janvier 2006.**

Si OUI, vous avez la possibilité désormais d'octroyer **une procuration** à la "Vlaamse Zorgkas" et/ou la "Vlaams Zorgfonds"(Fonds de soins flamand) afin que ces organismes puissent solliciter directement en votre nom une attestation d'affiliation au RCAM et ceci jusqu'au retrait de votre procuration.

2. **le formulaire pour remboursement:**

**Ce formulaire doit être uniquement complété** par les personnes qui pendant la période du 01.10.2001 à 31.12.2005 ont *par erreur* cotisé pour cette assurance soins, bien qu'elles étaient entièrement assurées auprès du RCAM.

Dès réception de ce formulaire et après vérification, la "Vlaamse Zorgkas" s'engage à rembourser les cotisations indûment payées dans les meilleurs délais.

Ce(s) formulaire(s) doit/doivent être à complété(s) par vos soins et être renvoyé(s) par courrier, **au plus tard pour le 30 juin 2006**, au: « **Vlaamse Zorgkas** », **Boulevard Albert II, no 7 à 1210 Bruxelles**

Il est à souligner que toutes les personnes concernées demeurent responsables pour l'exactitude des données fournies auprès de la « Vlaamse Zorgkas ». Le RCAM ne peut attester que l'exactitude des informations relatives à la couverture de sécurité sociale au RCAM.

jaarlijks verzenden van de GSZV- attesten, wordt u door de Vlaamse Zorgkas gevraagd om de toegestuurde formulieren te vervolledigen als volgt:

1. **formulier voor volmacht:** hierbij wordt gevraagd te preciseren of **uw volledige dekking bij het GSZV op datum van 1 januari 2006 van toepassing blijft.**

Indien dit het geval is (**JA dus**), wordt u voortaan de mogelijkheid geboden om uw volmacht te verlenen aan de Vlaamse Zorgkas en/of het Vlaams Zorgfonds zodat deze het daartoe vereiste attest in uw naam rechtstreeks aan het GSZV kunnen opvragen en dit tot intrekking van deze machtiging.

2. **terugbetalingsformulier:**

**Dit formulier dient enkel ingevuld te worden** door de personen die, hoewel ze volledig verzekerd waren bij het GSZV, gedurende de periode 01.10.2001 tot 31.12.2005 *per vergissing* een bijdrage betaald hebben voor deze zorgverzekering.

De Vlaamse Zorgkas verbindt er zich toe om - na ontvangst van dit formulier en na controle ervan - de terugbetaling van de eventueel ten onrechte betaalde bijdragen zo vlug mogelijk uit te voeren.

Dit/deze formulier(en), door u aangevuld met de nodige inlichtingen, dient/dienen **vóór 30 juni 2006** teruggestuurd te worden naar: **Vlaamse Zorgkas, Koning Albert II – laan 7, 1210 Brussel.**

Tenslotte dient vermeld te worden dat alle betrokken personen persoonlijk verantwoordelijk blijven voor het verlenen van de juiste gegevens aan de Vlaamse Zorgkas. Het GSZV echter kan enkel de juistheid bevestigen van de gegevens aangaande uw sociale zekerheidsdekking bij het GSZV.



Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

**AIACE** Section Belgique

## **Composition du Conseil d'administration de l'AIACE - Section Belgique**

Président :  
Daniel GUGGENBÜHL

Vice-présidents :  
Margarethe BRAUNE  
Thérèse DETIFFE

Secrétaire :  
Yvette DEMORY

Trésorier :  
Gilbert LYBAERT

Membres :  
Ian COLLISSON  
Evelyne DELAUCHE  
Jeannine FRANCHOMME-SAUT  
Hans SCHEUER  
Ludwig SCHUBERT

Membres suppléants :  
Giangaleazzo CAIROLI  
Philippe LOIR  
Jean-Bernard QUICHERON

### Responsables d'activités

- |                         |                                    |
|-------------------------|------------------------------------|
| - Affaires juridiques   | - Evelyne Delauche                 |
| - Affaires sociales     | - Philippe Loir                    |
| - Culture et loisirs    | - Thérèse Detiffe et Yvette Demory |
| - Communication (Ecrin) | - Jean-Bernard Quicheron           |
| - Informatique          | - Margarethe Braune                |
| - Gestion des effectifs | - Gilbert Lybaert                  |
| - Maison de repos       | - Jeannine Franchomme-Saut         |





Association Internationale des Anciens  
des Communautés Européennes

**AIACE** Section Belgique

**Présence au secrétariat de la section Belgique de l'AIACE**

*(de 9h30 à 12h30 )*

**Tous les matins de la semaine : Isabelle MAES**

**Le lundi matin :** Thérèse DETIFFE (activités culturelles)  
Marie-Thérèse COLETTE  
Yvette DEMORY (Secrétariat & activités culturelles)  
Gilbert LYBAERT

**Le mardi matin :** Jeannine DEVOS (permanence)  
Delphine SERRA (permanence)

**Le mercredi matin :** Thérèse DETIFFE (activités culturelles)  
Elisabeth HAELTERMAN (permanence)  
Gilbert LYBAERT

**Le jeudi matin :** Yvette DEMORY (Secrétariat & activités culturelles)

**Le vendredi matin :** Betty MULLER (permanence)  
Jenny DEBRAUWER  
Yolande SIMEONE

Le Président est présent lundi et jeudi matin.